

Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier

Bulletin information n°2

Décembre 2021



Siège social : Fontys-03600 Hyds

Secrétariat : 5 place de la Chaume 03420 Marcillat- en-Combraille

Mail : adcpg03@orange.fr

Le mot du Président

Depuis plusieurs mois, votre Conseil d'Administration multiplie les initiatives pour faire vivre notre Association et lui donner toute la place qu'elle mérite dans le monde de la chasse de notre département. Cependant, à dire vrai, ce n'est pas uniquement dans le monde de la chasse, ni dans notre seul département que s'inscrit son action.

Au-delà du monde des chasseurs, c'est à l'immense majorité des non-chasseurs que nous devons nous adresser, afin de les convaincre de l'absurdité des arguments d'une infime minorité de fanatiques, plus ennemis des hommes qu'amis des animaux, apôtres de la déconstruction et de la décroissance, incapables de comprendre la valeur ajoutée que l'homme apporte, le plus souvent, à la nature.

Mon vœu le plus cher serait que chacun d'entre nous prenne le temps d'expliquer et de convaincre ceux de leurs amis, de leurs proches, de leurs familles qui ne sont « ni-pour, ci-contre » qu'ils vont faire l'objet d'un matraquage idéologique intense de la part de ces fanatiques à l'approche des élections présidentielles. **Expliquons la chasse, faisons-la aimer, faisons-la respecter !**

L'approche des fêtes et des retrouvailles en famille sera l'occasion de valoriser notre passion et pourquoi pas grâce au partage de la venaison, tant appréciée de nombreux non-chasseurs, d'attirer vers nous cette immense majorité de « sans avis ».

Au-delà du monde de la chasse certes, mais au-delà du département. Depuis la création de notre Association, je ne cesse de promouvoir, comme beaucoup d'entre vous aussi, la vocation cynégétique de notre Bourbonnais auprès de chasseurs qui viennent d'ailleurs et je suis stupéfait des réactions enthousiastes de nombre d'entre eux. Notre Association compte désormais de nombreux adhérents hors département et je m'en félicite. Je recevais récemment, dans notre Bourbonnais, un chasseur illustre par ses responsabilités passées, tant dans la haute administration française que dans le monde de la chasse. Il était émerveillé par nos biotopes, nos façons de chasser, le respect de nos valeurs. Il est aujourd'hui membre de notre Association et, j'en suis convaincu, ambassadeur de notre Bourbonnais cynégétique.

Vous allez maintenant découvrir le tout dernier numéro de notre bulletin. C'est un outil essentiel de notre communication interne et externe, et je souhaite remercier à nouveau toutes les personnes qui ont participé à son élaboration. Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, dont les rangs s'élargissent pour la plus grande satisfaction des membres fondateurs. Une mention particulière à notre Administrateur Jean-Claude Ravat, dont les responsabilités vont bien au-delà de ses fonctions officielles de Trésorier.

Bonne lecture à tous

Thierry PAULHAC, Président

La vie de l'Association

Le 1^{er} septembre 2021 : CHASSE INFO 03 publie un encart annonçant la **création** de l'A.D.C.P.G.A 03

Le 10 septembre 2021 : L'association informe par son **1^{er} communiqué** sur les **rencontres St Hubert**

Le 17 septembre : L'association diffuse son **2^{ème} communiqué** et souhaite une bonne ouverture à tous ses adhérents et correspondants

Le 30 septembre : L'association diffuse son **deuxième bulletin d'information N°1**

Le 4 octobre 2021 : L'association adresse un courrier aux 3 députés et aux 2 sénateurs de l'Allier

Le 14 octobre : L'association enregistre son **100^{ème} adhérent**

Le 25 octobre : Répondant à la demande **de l'association d'être reconnue d'intérêt général**, la DDFP de l'Allier demande un complément de renseignements en raison de la récente création qui n'a pas permis de fournir des documents comptables (compte d'exploitation et bilan) suffisamment complets permettant d'apprécier son activité.

Le 2 novembre 2021 : L'association adresse son **3^{ème} communiqué** invitant ses adhérents et correspondants à participer au sondage d'un grand journal national sur la fermeture de la chasse le week-end et les jours fériés

Le 4 décembre 2021 : Le conseil d'administration se réunit, nomme **ses derniers membres** et fait le point sur son plan d'action.

Le conseil d'administration est ainsi composé de :

BONNEFOUS Nicolas *administrateur*

CHAMPEROUX Bernard *secrétaire-adjoint, fondateur*

CHEVALIER Lionel *administrateur*

CIVADE Jérôme *administrateur*

DURANTEL Pascal *administrateur*

MARTIN Pascal *secrétaire, fondateur*

NETTO Geordane *administratrice*

PAULHAC Thierry *président, fondateur*

RAVAT Jean-Claude *trésorier, fondateur*

RUSSO Jean-Claude *trésorier-adjoint, fondateur*

SOCCOL Marcel *vice-président, fondateur*

TOUZAIN Yannick *administrateur*

Le schéma départemental de gestion cynégétique de l'Allier 2019-2025

Instauré par la loi n°2000-698, le SDGC est un outil d'orientation, fonctionnel, et légal, élaboré et conduit par les Fédérations Départementales de la Chasse qui vise à inscrire la chasse dans une perspective de gestion durable des espèces et des espaces et contribue à la politique environnementale dans le département en partenariat avec les acteurs de l'espace rural. C'est un projet collectif et d'intérêt général.

La troisième version du Schéma Départementale de Gestion Cynégétique de l'Allier encadre les grandes orientations de la chasse dans le Département jusqu'en 2024 et ses dispositions s'imposent à tous les chasseurs.

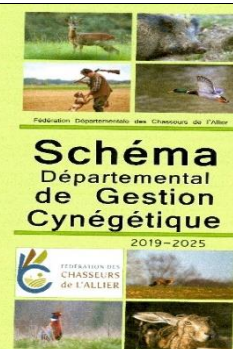
Concernant la gestion du petit gibier, la Fédération Départementale de la Chasse de l'Allier, ayant rappelé que la chasse du petit gibier occupe une place prépondérante dans la chasse populaire, prévoit continuellement de développer des opérations afin de favoriser les populations de petit gibier et la biodiversité en général. Trois axes principaux vont guider ces opérations :

- le succès reproducteur qui pourra être complété par des actions de repeuplement
- la régulation des prédateurs/déprédateurs qui doit être faite de façon régulière
- l'aménagement des territoires qui est un enjeu majeur avec la création d'habitats favorables comme les couverts faunistiques synonymes aussi de corridors écologiques

En conséquence, le Schéma Départemental Cynégétique de l'Allier a fixé 3 orientations, 5 objectifs et 8 actions :

Orientations	Objectifs	Actions
Gestion des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dommages (ESOD)	Gestion durable des populations naturelles de gibier.	Amélioration de la diffusion de la fiche de déclaration de dommages
		Sensibilisation des acteurs au maintien des équilibres faunistiques
		Contribution à la CDCFS spécifique ESOD
	Contribuer à la gestion durable des espèces chassables et définir et/ou adapter les outils de gestion et de suivi	Définir des mesures départementales d'accompagnement et d'aide
	Veille écologique et maintien des équilibres faunistiques et agricoles	Mise en place de suivis recensant les populations de blaireau et les dommages associés
Gestion des populations	Gestion durable des populations naturelles. Actions de structuration des missions fédérales	Développement du carnet de prélèvement universel par territoire de chasse
		Contribution aux études nationales
Lièvre d'Europe, Faisan commun	Contribuer à la gestion durable des espèces chassables et définir et/ou adapter les outils de gestion et de suivi	Favoriser la mise en œuvre des Plans de Gestion Cynégétique (PGC) et de leur annexe

*Document de 115 pages, le SDGC de l'Allier est téléchargeable sur le site de la FDC03.
L'ADCPGA03 vous invite à le lire et à nous faire part de vos observations et commentaires*



Les dates d'ouverture et de fermetures dans l'Allier et ses départements limitrophes

Les dates d'ouverture générale de la chasse sont fixées une fois par an pour chaque espèce par arrêté préfectoral, conformément au **Code de l'environnement (article R424-7)**, et après avis de la fédération départementale des chasseurs et de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage. Les dates de fermeture générales sont communiquées dans le même temps.

Le calendrier d'ouverture générale de la chasse varie selon les départements. Les dates de la saison 2021-2022 s'étendent **du 23 août au 26 septembre 2021**.

En 2021, les chasseurs des départements alsaciens (Haut-Rhin, Bas-Rhin) et de Moselle sont les premiers à ouvrir la saison cynégétique. Dans le reste de la moitié nord du pays, l'ouverture de la chasse est fixée au 19 septembre 2021, à l'exception quelques départements – comme l'Eure-et-Loir, l'Orne ou la Sarthe – où la saison démarre le 26 septembre 2021.

Dans la moitié sud de la France, la date d'ouverture de la pratique de la chasse pour l'exercice 2021-2022 est fixée au 12 septembre 2020. Deux zones ont fait exception :

- la Corse : la Corse-du-Sud ouvre le bal dès le 5 septembre 2021, tandis que la Haute-Corse doit attendre le 6 septembre 2021
- l'Ariège, avec une ouverture le 12 septembre 2021 en plaine, puis le 19 septembre 2021 en montagne

Les dates d'ouverture et de fermeture du petit gibier sédentaire dans les départements limitrophes de l'Allier

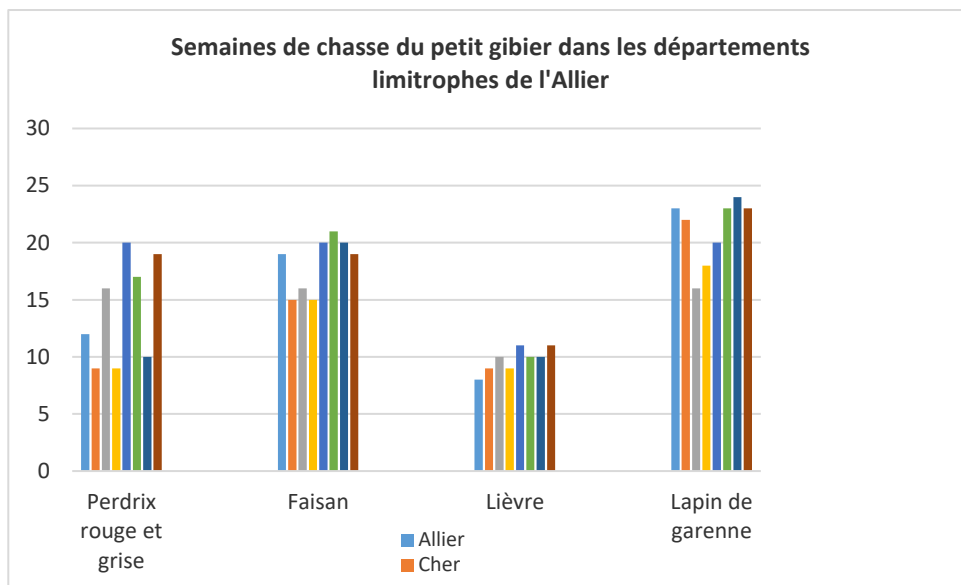
Toutes ces dates s'entendent hors GIC pour qui les dates d'ouverture et de fermeture font l'objet d'arrêtés spécifiques. Il en est, de même, pour les chasses commerciales souvent autorisées de l'ouverture à la fermeture générale.

Espèce de Gibier	Dates d'ouverture							
	Allier	Cher	Creuse	Indre	Loire	Nièvre	Puy de Dôme	Saône et Loire
Perdrix rouge et grise	19-sept	26-sept	12-sept	26-sept	12-sept	19-sept	12-sept	19-sept
Coq faisan et poule faisane	19-sept	26-sept	12-sept	26-sept	12-sept	19-sept	12-sept	19-sept
Lièvre	19-sept	10-oct	26-sept	26-sept	26-sept	03-oct	12-sept	19-sept
Lapin de garenne	19-sept	26-sept	12-sept	26-sept	12-sept	19-sept	12-sept	19-sept

	Dates de fermeture							
	Allier	Cher	Creuse	Indre	Loire	Nièvre	Puy de Dôme	Saône et Loire
Perdrix rouge et grise	12-déc	28-nov	02-janv	28-nov	31-janv	16-janv	21-nov	31-janv
Coq faisan et poule faisane	30-janv	09-janv	02-janv	09-janv	31-janv	13-févr	30-janv	31-janv
Lièvre	14-nov	12-déc	05-déc	28-nov	12-déc	12-déc	21-nov	05-déc
Lapin de garenne	28-févr	28-févr	02-janv	31-janv	31-janv	28-févr	28-févr	28-févr

Ce qui donne en semaines de chasse pour les chasseurs de chaque département

	Nombre de semaines de possibilité de chasse pour un chasseur dans son département							
	Allier	Cher	Creuse	Indre	Loire	Nièvre	Puy de Dôme	Saône et Loire
Perdrix rouge et grise	12	9	16	9	20	17	10	19
Faisan	19	15	16	15	20	21	20	19
Lièvre	8	9	10	9	11	10	10	11
Lapin de garenne	23	22	16	18	20	23	24	23



Faites nous part de vos réactions et de vos commentaires si vous le jugez utile nous les publierons dans notre prochain numéro

A noter que ces dates peuvent faire l'objet de modifications en fonction de situations exceptionnelles notamment météorologiques ou pandémiques.

Lors de la saison 2020-2021, la crise sanitaire et le confinement imposé du mardi 30 octobre 2020 au vendredi 15 décembre 2020 avait considérablement perturbé la chasse française. La chasse du petit gibier avait été interdite durant toute cette période. De nombreux territoires qui avaient réalisé de gros investissements en aménagements et en réintroduction de perdrix et de faisans s'étaient trouvés fortement pénalisés. Aussi, sur proposition de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre, Monsieur le Préfet de la Nièvre a décidé la prolongation de la chasse de la perdrix et du faisan au 28 février 2021 (perdrix grise, perdrix rouge, faisan commun, faisan obscur, faisan vénéré). Cette mesure venait compenser partiellement l'absence de chasse au petit gibier durant les sept dimanches confinés.



En direct des fédérations nationale, régionale et départementale Fédérations pyrénéennes :

En raison d'une mauvaise reproduction, les fédérations pyrénéennes ont décidé de ne pas chasser le grand tétras cette année. Le président de la FNC a tenu à souligner que « *les chasseurs savaient agir dans l'intérêt de la faune en gestionnaires responsables et crédibles des écosystèmes* ».

La page des GIC

Le Périmètre de gestion du GIC Le Capucin Bourbonnais a la particularité d'être composé d'écosystèmes très différents :

- les communes situées au sud sont dans la Limagne Bourbonnaise, composée principalement de champs de culture (blé, orge, colza, maïs, tournesol, sorgho, pois...), ainsi que de prairies, de bord de rivières, de bosquet, friches et bois
- les communes situées au nord sont dans le Bocage Bourbonnais, composée de prairies permanentes et temporaires, de culture (blé, orge, tritical, maïs ensilage, pois...), de haies, de bosquets, bois et forêts...
- le vignoble de Saint Pourçain qui est présent sur la plupart de ces communes, la majorité des vignes sont enherbées.

Tous les petits gibiers présents dans le département sont sur le périmètre du GIC, fruit des différentes gestions entreprises de longue date par les détenteurs de droit de chasse, avec plus ou moins de succès selon les communes, ainsi en plus du lièvre qui est géré collectivement (*voir bulletin numéro 1*), des couvées de faisans et perdrix sont observées, les lapins de garennes subsistent avec mêmes des populations importantes sur quelques territoires, sans oublier les oiseaux migrateurs et le gibier d'eau.

Les densités de ces populations d'animaux sur les différents territoires sont liés aux biotopes et notamment aux hectares favorables à leur présence et à leur reproduction, aux aménagements possibles pour les améliorer, à la gestion des prélèvements et à la régulation des prédateurs.

Nos associations partenaires

Le 12 septembre 2021 : Le vice-Président de l'AGRPD03 participe au conseil d'administration de notre association

Le 14 octobre 2021 : L'ADCPGA03 et le Club National des Bécassiers adhèrent réciproquement

Le 31 octobre 2021 : L'ADCPGA03 adhère à l'Association de Gestion et de Régulation des Prédateurs et Déprédateurs de l'Allier



Présentation d'une ACCA ou d'une société de chasse ainsi que du village associé

Chasse privée de Poulecane (Saint-Léon et Vaumas)

Cette chasse privée réunit quatre domaines agricoles et forestiers situés au Nord- Est du département de l'Allier en Sologne bourbonnaise : Foulcane, Coulon, l'Haut, sur la commune de Saint-Léon et les Raqueniaux à Vaumas.

Depuis 1991 les propriétaires de ces domaines ont accordé un droit de chasse a un petit groupe de chasseurs qui se partagent 420 hectares de ce magnifique territoire composé harmonieusement de prairies, de terres cultivées,(céréales) de bois et de 9 étangs.

Ce territoire propose un biotope très varié et favorable au petit gibier, perdrix, faisans, lièvres, canards, ainsi qu'à de nombreux oiseaux migrateurs, qui chaque saison y trouvent refuge (bécasses, bécassines, grives, pigeons).

En 2022 le territoire devrait s'agrandir de 72 hectares complémentaires de terres à vocation céréalière.

La zone boisée est réservée à la chasse du gros gibier (Sanglier et Chevreuil) en nombre relativement limité et à la bécasse.

Le responsable de la chasse, Dominique Pissavin réside dans le département du Puy de Dôme mais il est dorénavant assisté par Roger Le Flohic qui réside à proximité du territoire ou sont installés agrainoirs et cages de rappel , régulièrement alimentés et surveillés. Ces installations conjuguées à des lâchers réguliers en période de chasse permettent de maintenir une population acceptable de perdrix et faisans.

Une douzaine de chasseurs de petit gibier se partagent ce territoire une fois tous les quinze jours le Samedi ou le Lundi au choix, de telle sorte que la pression de chasse reste modérée.

la chasse au gros gibiers, secondaire sur ce territoire se pratique le dimanche (quatre chasseurs sont exclusivement adhérents gros gibier).

Sain-Léon et Vaumas en Val de Besbre et Sologne Bourbonnaise

Le Val de Besbre et la Sologne Bourbonnaise proposent un paysage de bocages et de prairies traversé par de nombreux cours d'eau, ainsi qu'une multitude d'étangs qui ont donné le nom de Sologne Bourbonnaise à ce territoire.

Saint-Léon

Saint Léon, garde dans ses nombreux édifices, l'empreinte de sa pierre de grès rouge, qui recèle mille trésors historiques et légendaires. A Saint Léon le Puy Saint-Ambroise est un haut lieu du tourisme qui culmine à 442 mètres d'altitude. Il offre une vue impressionnante sur 7

Départements (Cher, Nièvre, Saône-et- Loire, Loire, Rhône, Puy-de-Dôme et Allier). Depuis la table d'orientation les visiteurs peuvent profiter d'une vue panoramique à couper le souffle ainsi que sur un petit prieuré roman , du XIe siècle .



Le prieuré du Puy Saint Amboise

Saint-Léon village essentiellement agricole, ou prédomine aujourd'hui l'élevage de bovins compte aussi plusieurs personnalités ayant un lien avec la commune.

Parmi celles-ci :

Gilbert Montagné dont la famille est originaire de l'Allier. Quand il évoque ses racines bourbonnaises qui remontent à 1620, le chanteur déroule le fil de ses souvenirs bourbonnais, lorsque enfant il venait en vacances à Saint-Léon. « C'est ici dit-il que j'ai composé The FOOL, mon premier tube » Un territoire auquel il est attaché puisqu'il possède toujours une propriété dans les environs.

Joseph Beauchamp, député de la convention mort dans la commune ou encore **Jean Couy** artiste peintre de la nouvelle école de Paris.

Vaumas



La Besbre à Vaumas



Château de Chatelperron

L'origine du nom du village signifie « domaine de la vallée » et puise ses origines à l'époque gallo-romaine.

Lieux et monuments : Moulin sur la Besbre, Église des XIVe et XVe siècles

A voir à proximité :

- **CHATEAU de CHATELPERRON XIIIe / XIV Siècle**
- **JARDINS ET CHÂTEAU DE BEAUVOIR** Visite libre payante des extérieurs. Beauvoir se découvre au détour d'un chemin. Un beau jardin à la française (ISMH) est l'écrin de ce château (ISMH) du XIVe siècle aménagé au XVe.
- **CHÂTEAU DE THOURY** à proximité du PAL. Construction féodale : le château se visite
- **LE PAL** parc animalier et d'attraction

Personnalités liées à la commune :

- **René BONNET**, célèbre constructeur et pilote automobile né le 27 décembre 1904 à Vaumas. Une plaque a été inaugurée sur sa maison natale le 10 avril 2005.
-
- **Louis RAFFALOVICH** pilote automobile qui a remporté en 1909 les 24 heures de Network sur 35 CV Renault, a vécu et est enterré à Vaumas.



Les traces du pigeon ramier

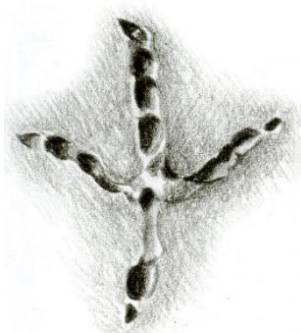
Columba palumbus

Longueur : 40-45 cm

Envergure : 70-80 cm

Poids : 450-550 g

Ses empreintes marquent principalement dans les champs (colza, tournesol, maïs, blé et orge) fraîchement récoltés ou semés. Les doigts antérieurs du pigeon ramier sont assez longs, souples et munis d'une courte griffe. Le doigt postérieur est plus court.



Réglementation et sécurité

L'examen du permis de chasse

Une bonne nouvelle : Le nombre de candidats à l'examen du permis de chasser a augmenté de 10 % en 2020. La tendance demeure sur 2021.

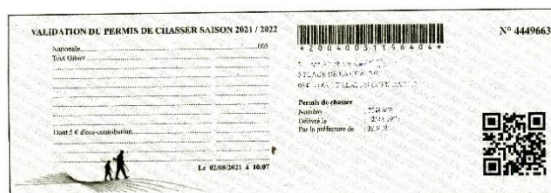
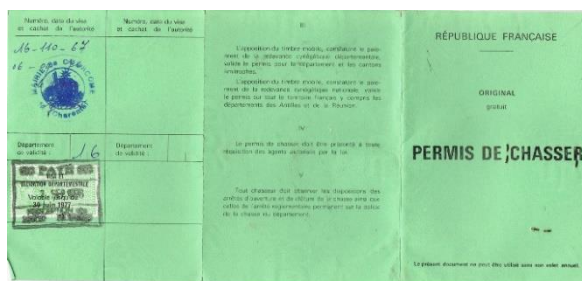
Le permis national

L'instauration du permis national à 205,72 € avait pour but de lutter contre l'augmentation régulière du permis départemental, de permettre les déplacements cynégétiques à travers la France et de favoriser le développement d'un tourisme cynégétique.

En 2019-2020 et 2020-2021, près de la moitié des chasseurs ont pris un permis national.

Ventilation des 205,72 € du permis national :

Part FDC 95 €, Part FNC 51,50 €, Redevance Agence de l'eau 45,22 €, Frais de dossier FDC 5 €, Droit de timbre agences de l'eau 5 €, Droit de timbre FDC 4 €.



Cette rubrique veut attirer l'attention de nos adhérents sur des articles parus dans des revues de chasse et portant sur le petit gibier

Connaissance de la chasse N°546 :

- Chasses traditionnelles : à quoi joue le gouvernement ?
- Bécasse : 29 voyages de chasse

Connaissance de la chasse N°547 :

- Nuit à la tonne en Ile de Ré

Connaissance de la chasse N°548 :

- Enclos : limités ?
- Grand tétras : ses véritables ennemis
- Le point avec le « patron » de l'OFB
- Chasser dans 20 ans

Revue Nationale de la Chasse N°890 :

- Visite au Garden Game de la Ségotterie
- Le lièvre au bâton
- Passée aux milouins en pleine Camargue
- Bécasses du massif des Maures

Bécasse Passion N°119

- Faire comprendre la chasse

Revue Nationale de la Chasse N°891 :

- Chasse d'hiver du pigeon ramier en Corse
- 24 heures landaises
- 4 cartouches bécassières

Chasseur français N°1497 :

- Bécasse : petite histoire des connaissances sur les migrations
- Chasses traditionnelles : un patrimoine en danger

Chasseur français N°1498 :

- Le poulailler : le piège universel

Planète Chasse N°71 :

- Réussir à la billebaude



Les recettes conseillées à nos adhérents

Filets de faisan pommes et poires pour 6 personnes	
Ingrédients 700 grammes de filets de faisan 12 poires en boîte 2 pommes 2 oignons 25 cl de calvados 1 fond de volaille 10cl de crème fraîche 3 cuillerée à soupe de persil 1 cuillère à café de thym Poivre Sel Piment d'Espelette Gelée de groseille	Préparation Four à 200°C Epluchez les oignons et émincez-les Pelez les pommes et coupez les en petits morceaux Lavez et émincez le persil Faites revenir les oignons 1 mn dans 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, tout en remuant et ajoutez le fond de volaille, 1 cuillère à café de thym et 20 cl de calvados. Laissez réduire de 2/3 environ pendant 10 mn. Ajoutez les morceaux de pommes et laissez mijoter pendant 5 mn. Salez et poivrez. Glissez les poires au four pendant 15 mn Faites dorer les filets de faisan dans 2 cuillères à soupe d'huile d'olive pendant 3 mn à feu vif Ajoutez 5 cl de calvados, salez, poivrez et pimentez avec ½ cuillère à café de thym. Couvrez et laissez cuire à feu doux pendant 8 mn Retirez la viande de la poêle, réservez-la au chaud et versez la sauce aux pommes dans la poêle. Laissez encore bien chauffer la sauce et mettez la crème fraîche Servez les filets de faisan sur un plat chaud entouré des demi-poires garnies de gelée de groseille et décorez de persil



Dates à retenir – Agenda

Le plus grand salon de la chasse : Game Fair en Loir et Cher : 17-18-19 juin 2022 à Lamotte-Beuvron

SAMEDI 19 MARS 2022
Assemblée Générale de l'association à USSEL d'Allier



Evénements

Compte rendu de la journée des Rencontres St Hubert

La sélection départementale des Rencontres St Hubert Creuse Allier Haute-Vienne Corrèze s'est déroulée le samedi 2 octobre 2021 au Parc de chasse de Favant à Bord St Georges(23). La participation fut modeste puisque seulement 17 chasseurs et chiens étaient présents pour les 4 départements, en précisant que les chasseurs qualifiés en 2020 ont été qualifiés d'office pour 2021 puisque la finale n'a pas eu lieu en raison de la Covid. Les chasseurs de l'Allier y étaient peu nombreux. Le lieu de déroulement des rencontres en est sûrement une des raisons. Aussi l'ADCPGA va proposer avec le soutien de la FDC03 d'organiser ces rencontres dans notre département. Des premiers contacts ont été pris avec la Fédération nationale des Rencontres St Hubert et le responsable du projet est Bernard Champeroux. Si vous souhaitez participer à l'organisation des Rencontres 2022 prenez contact avec lui adcpq03@orange.fr.

Bien que peu nombreux, les chasseurs de l'Allier ont été brillants puisque cinq d'entre eux sont sélectionnés pour la sélection Régionale qui se déroulera à Bord St Georges (23)

Catégorie CHASSEUR JUNIOR OU CHASSEUR EN CHASSE ACCOMPAGNE avec CHIEN D'ARRET :

Mr CHARTRON Alexandre avec HEDENE des Bois de la Trézence (Setter anglais)

Catégorie CHASSEUR avec CHIEN D'ARRET TRIALISANT :

Mr BORJAS Francis (qualifié 2020) avec LEWIS DES BRUMES DU ROCHER (épagneul breton)

Mr JOLY François (qualifié 2021) avec MALIK des Bois de la Fessille (Braque hongrois POIL DUR)

Catégorie CHASSEUR avec CHIEN D'ARRET NON TRIALISANT :

Mr CHATRON Yannick avec NOA DU DOMAINE DE LA BARTILLATE (setter anglais)

Catégorie CHASSEUR avec CHIEN SPANIEL NON TRIALISANT :

Mr HEBRARD Jean Luc avec NINA DU DIAMANT VERT (springer anglais)

Toutes nos félicitations à Mrs CHATRON Yannick et CHATRON Alexandre qui se sont qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera à MIRABEL en ARDECHE.



Nos adhérents et nos lecteurs ont la parole

Vous souhaitez envoyer un message, donner une information, raconter une histoire, partager une expérience ayant trait au petit gibier, réagir aux articles de notre bulletin

Envoyez votre texte sur notre adresse mël

adcpq03@orange.fr

.Après accord du conseil d'administration il sera diffusé dans notre bulletin bimestriel.



Sites à consulter et applications à télécharger recommandés par l'association

Sites à consulter

Fédération Nationale des Chasseurs

<https://www.chasseurdefrance.com>

Office français de la biodiversité

<https://ofb.gouv.fr>

Fédération régionale des chasseurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

<https://chasseauvergnerhonealpes.com>

Fédération départementale des chasseurs de l'Allier

<https://www.fdc03.chasseauvergnerhonealpes.com>

Bécassiers de France

<https://becassiersdefrance.com>

Arc Chasse Loisir 03

<http://acl03.free.fr/>

Fondation François Sommer

<https://fondationfrancoissommer.org>

Chasse Passion

<https://www.chassepassion.net>

Passion La Chasse

<https://www.passionlachasse.com>

Airbnb des chasseurs

<https://www.journeedechasse.com>

Actualités de la chasse et des chasseurs

<https://www.chassons.com>

Applications à télécharger

CHASSADAPT voir bulletin N°1

VIGIFAUNE

Vigifaune est une application totalement gratuite de science participative au service de la faune sauvage !

Vous observez un animal vivant ou mort (collision, noyade, prédation...) ! En quelques clics, Vigifaune vous permettra d'enregistrer la position précise de votre observation et de répondre à un bref questionnaire... La saisie ne vous prendra que quelques secondes et permettra de contribuer à une base de données participative gérée par la Fédération Régionale des Chasseurs.

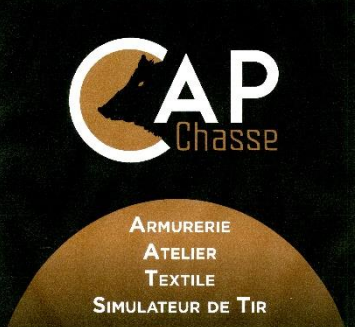
Ces informations sont, entre autre, destinées à contribuer à des inventaires naturalistes (ZNIEFF, atlas communaux...), à réaliser une veille sanitaire ou encore à identifier les secteurs routiers les plus accidentogènes pour la faune sauvage.

Si vous êtes une structure qui souhaite utiliser cet outil, obtenir de la donnée ou participer à un travail collégial, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

contact@chasseauvergnerhonealpes.com

Application réalisée avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Fédération Nationale des Chasseurs et de l'Office Français de la Biodiversité.

Ils soutiennent notre action

	 FÉDÉRATION DES CHASSEURS de L'ALLIER
 CAP CHASSE - CAP ANIMAL 3C rue Millepertuis 03400 YZEURE 04.70.47.38.20 capchasse.moulins@gmail.com	 Natur'Addict Armurerie Chasse Armurier diplômé Pêche Vente - Réparation Fabrication sur mesures 6 rue de la Crémaillère 03380 HURIEL Tél : 09.81.75.39.98
ARMURERIE DESCHAMPS <i>Passion Nature</i>  Tél. : 04.70.65.31.37 - Mail : didier.boubet0999@orange.fr www.armureriedeschamps.com	 Ets Barré Bernard L'Armurerie Armes et munitions • Neuf et occasion Accessoires • Réparations 15, Le Boudet • 03340 St-Gérand-de-Taux Tél. : 04 70 45 14 11 • Port : 06 89 85 10 01 • www.ets-barre.fr
	 Armurerie de Gannat Vêtements et Accessoires pour la chasse et la pêche 3-6 Place des APN 03800 GANNAT Tél. 04 70 90 09 71

Soutenez notre action

Vous voulez adhérer ou faire adhérer des amis

demandez des bulletins d'adhésion à

Contact : adcpq03@orange.fr

Ou

utilisez le bulletin ci-dessous

Montant de l'adhésion 10€



En étant membre de notre association vous bénéficiez, sur présentation de votre carte d'adhérent à jour de l'année, d'une remise de 10% sur les cartouches pour le petit gibier et sur les vêtements chez les armuriers qui soutiennent notre action. (cf ci-dessus)

BULLETIN D'ADHESION

Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier

Nom et Prénom :	
Adresse	
Adresse e-mail	
Téléphone	

Bulletin d'adhésion à retourner à ADCPGA accompagné d'un chèque de **10 euros**

5 Place de la Chaume 03420 Marcillat-en-Combraille

Je souhaite participer à l'animation de l'association

OUI NON

Je souhaite être membre du conseil d'administration

OUI NON

Je souhaite être informé des actualités de l'association sur mon adresse

mèl OUI NON

DITES LE NOUS

Mes centres d'intérêt sont :

--

Je souhaite que l'association s'occupe de :

--

 En cochant la case je consens au traitement de mes informations personnelles tel que présenté ci-dessous, conformément à la réglementation en vigueur

Dans le cadre de son activité, notre association recueille des informations à caractère personnel sur nos membres et sympathisants ; celles-ci sont enregistrées dans un fichier dans le but de pouvoir communiquer avec nos membres et sympathisants, notamment sur les projets, actions et publications de l'association. Elles sont conservées trois ans. Conformément à la réglementation « RGDP », vous pouvez exercer votre droit d'accès, de modification et de retrait aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant adcpG03@orange.fr ou ADCPG03,5 Place de la Chaume 03420 Marcillat-en-Combraille